

Elaboration d'une fiche d'aide à la pose d'un pansement de thérapie par pression négative (TPN) à destination des infirmiers diplômés d'état (IDE)

Mesnilgrante O., Gourio C., CHU Caen Normandie, 14000 Caen

Contexte

Le manque de formation initiale et continue des IDE sur la TPN et le turn-over dans les services ont un réel impact sur la qualité des soins et monopolisent un temps précieux à l'équipe mobile de plaies et cicatrisation (EMPC).

Objectifs

L'objectif est de proposer un support d'aide à la pose des pansements de TPN adapté aux moyens et aux pratiques locales à destination des services de soins. A terme, le but est d'autonomiser les services sur la pose et la surveillance des pansements de TPN pour décharger l'EMPC.

Méthodes

A partir des fiches de bon usage et d'aide à la pose de notre fournisseur et en collaboration avec le Groupe Plaies et Cicatrisation (basé au sein du service de Dermatologie), une IDE de l'EMPC a construit la partie infirmière et répertorié les dispositifs médicaux nécessaires aux soins. À la pharmacie, nous avons construit une photothèque des différents dispositifs médicaux nécessaires et disponibles au sein de l'établissement. Après consensus avec les différents acteurs du projet, la fiche construite est synthétique, indépendante et adaptée aux pratiques locales de notre CHU.

Résultats

La fiche reprend les dispositifs médicaux nécessaires à la pose, une description du kit où les différents constituants sont fléchés et identifiés. Les étapes à suivre sont accompagnées de photos prises par une IDE de l'EMPC lors d'une réfection d'un pansement dans un service de soins. Le circuit des dispensations, sur ordonnance nominative à transmettre à la pharmacie par fax, est décrit.

Elle reprend également les recommandations de surveillance clinique, les précautions d'emploi, la durée et la réévaluation de la thérapie ainsi que les contre-indications. Une fiche d'aide à la pose pour la TPN avec instillation a été réalisée sous le même format.

La fiche est disponible et accessible à tous via l'intranet de notre établissement avec les ordonnances nominatives de TPN. Elle est remise aux soignants par l'EMPC lors de l'avis plaie ou par la pharmacie à la dispensation des consommables. La présentation des fiches a été faite à la Commission des Médicaments et des Dispositifs Médicaux Stériles d'octobre 2023 après consensus avec le GPC.

Conclusion

La collaboration entre l'EMPC, la pharmacie et le GPC a permis la réalisation de documents que les professionnels médicaux et paramédicaux pourront s'approprier plus facilement devant leur caractère local et cohérent aux pratiques et consommables disponibles. La portée de ces fiches sera évaluée lors de la prochaine réunion du GPC par la perception de la montée en compétence des équipes paramédicales par l'EMPC.